

## Projet d'aménagement sur le secteur Aguilera à Biarritz

# AVIS DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE LE 2 MARS 2023

**Une concertation publique est ouverte depuis le 21 juillet 2021 sur le projet d'aménagement du secteur Aguilera, à Biarritz.**

Cette concertation s'inscrit dans le cadre de la « *déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Biarritz en vue de réaliser des logements, majoritairement sociaux, dans le secteur Aguilera* ».

Cette concertation est réalisée conformément aux modalités fixées par Délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) du 20 mars 2021, précisées par Décision du Président de la CAPB du 02 juillet 2021, et exposées / mises à jour sur la page web dédiée au projet sur les sites internet de la Ville ([www.biarritz.fr](http://www.biarritz.fr)) et de la CAPB ([www.communaute-paysbasque.fr](http://www.communaute-paysbasque.fr)).

**Le public est informé que cette concertation publique prendra fin le 2 mars 2023**, en fin de journée (minuit), conformément à la Décision du Président de la CAPB du 1<sup>er</sup> février 2023.

A l'issue de cette concertation, le Conseil Communautaire de la CAPB dressera un bilan de cette concertation. Ce bilan sera consultable en Mairie de Biarritz (12 avenue Édouard VII) et sur la page web dédiée au projet sur les sites internet de la Ville et de la CAPB.

Le Président